AGENCE FRANCE PRESSE MONDIALES

11/15 PLACE DE LA BOURSE 75061 PARIS CEDEX 02 - 01 40 41 46 46 13 JUIN 14 Quotidien Paris

Surface approx. (cm2): 340

Page 1/1

13/06/2014 18:15:00

Bras de fer franco-vietnamien pour un pousse-pousse impérial vendu aux enchères

BLOIS, 13 juin 2014 (AFP) - Le pousse-pousse de l'impératrice vietnamienne Tu-Minh, vendu aux enchères vendredi à Cheverny (Loir-et-Cher), est l'enjeu d'un bras de fer entre l'Etat vietnamien, qui s'est porté acquéreur pour la somme de 55.800 euros, et l'Etat français qui a fait jouer son droit de préemption en faveur du Musée Guimet d'Arts asiatiques de Paris.

Le pousse-pousse, fabriqué en bois dur du Tonkin, laqué noir avec incrustations de nacre formant des décors de fleurs, branchages et paysages avait été offert par l'empereur Than-Thaï (1879-1954) à sa mère Tu-Minh pour ses promenades dans les jardins impériaux.

L'objet avait été acquis en 1907 auprès du souverain, en exil suite à son abdication, par Prosper Jourdan, inspecteur responsable de la Garde indigène de l'empereur.

Les quatre petits-enfants de M. Jourdan ont décidé de s'en séparer, ainsi que d'un lit impérial, acheté par le représentant d'une famille princière vietnamienne pour la somme de 124.000 euros. La vente avait été confiée à la maison Rouillac de vente aux enchères à Tours.

Aussitôt après l'adjudication du pousse-pousse à une délégation de l'ambassade du Vietnam à Paris, Katia Mollet, responsable des expositions du Musée Guimet, a annoncé que l'Etat français préemptait l'objet.

Michel Jourdan a déclaré à l'AFP être "chagriné" par la décision de l'Etat français. Qualifiant la décision de préemption de "diplomatiquement incorrecte", il a indiqué que la préférence des héritiers du chef de la garde indigène de l'empereur allait à un retour de l'objet à la cité impériale de Hué pour y être exposé.

"L'Etat français a 15 jours pour confirmer la préemption", a précisé à l'AFP Me Aymeric Rouillac en laissant entendre que de fortes pressions diplomatiques d'Hanoï devraient s'exercer d'ici là pour faire renoncer Paris à sa décision.

Plusieurs autres objets d'art asiatique étaient proposés vendredi, au premier des trois jours de la vente Rouillac à Cheverny, dont un brûle-parfum de style Qianlong (1711-1799) en forme d'animal fantastisque en bronze doré rehaussé d'agates et de cabochons de pâte de verre, emporté par des acquéreurs chinois pour 310.000 euros. Un exemplaire de la fameuse "Grande vague à Kanagawa" du maître japonais de l'estampe Hokusai (1760-1849) a été vendu pour la somme de 136.000 euros.

dro/am/pad